

B. Tutoiement vs. vouvoiement

L'article qui suit, « Je veux rester à tu et à toi avec mes compatriotes », est paru dans le Courrier International du 28.08.2012 La Suède a aboli le vouvoiement dans les années 1960. Mais aujourd'hui les jeunes le remettent au goût du jour – au grand dam de ceux qui ont vécu la révolution du tutoiement, dont cette journaliste, Niklas Ericsson.

Résumez brièvement ce qui fait la particularité de la situation en Suède.

La serveuse, la trentaine, me demande: « Je vous en remets un peu ? » « Il ne faut pas me vouvoyer », lui répons-je courtoisement. Elle me jette un regard inexpressif et continue – certainement sans penser à mal – à me vouvoyer tandis que nous réglons l'addition.

Le vouvoiement est devenu courant en Suède, particulièrement de la part des jeunes, et surtout dans le secteur des services. Or se faire vouvoyer pose un sérieux problème à de nombreux Suédois. « La vérité, c'est que je préfère me faire traiter de 'vieux con' que d'être vouvoyé », lance un sexagénaire à propos de l'arrivée du vouvoiement. J'ai tendance à partager cet avis.

Dans les années 1960, une réforme instituant la généralisation du tutoiement est entrée en vigueur en Suède. C'était une expression de l'air du temps, une façon de régler nos comptes avec le passé, avec les directeurs d'usine, la petite noblesse et le carcan du conformisme. Les Suédois ont mis à bas le système pyramidal et refusé d'établir des différences entre les gens. L'adoption du tutoiement par [le quotidien] *Dagens Nyheter* a accéléré sa généralisation.

En 1967, devenu le nouveau patron de la Direction de la santé et des affaires sociales, Bror Rexed a tenu à ce que tous ses fonctionnaires se tu-

toient. La réforme généralisant le tutoiement n'était pas un décret émanant du sommet de l'Etat, mais l'expression d'une aspiration du peuple à davantage d'égalité. Le tutoiement s'accompagne par ailleurs d'une intonation particulière, sans affectation, presque familière. On parle comme on parlerait à la maison, sans élever la voix, en s'adressant directement à la personne concernée. Ce n'est pas ainsi que l'on s'adresse aux autres en Italie ou en France, où un « *Bonjour monsieur* » place clairement la conversation dans la sphère publique – et non privée. Et l'intonation est à l'avenant.

Un ami né à Västerås [à l'Ouest de Stockholm] dans les années 1960 m'a raconté récemment que, dans sa jeunesse, on passait son temps libre en famille. On se hâtait de rentrer chez soi après le travail – il n'y avait guère autre chose à faire – et il existait entre les gens une distance que l'on ne franchissait tout simplement pas. L'introduction du tutoiement avait également cette fonction: réduire la distance.

Ajoutez à cela que le vouvoiement n'est pas naturel en suédois. Pour beaucoup de linguistes, c'est même une abomination. La forme de politesse qui avait cours en Suède avant les années 1960 n'était pas le vouvoiement, mais le titre ou le nom de la personne. Monsieur Johansson. Hilda. Directeur. Maître de conférences Berglund. Lorsque l'on ne connaissait pas le titre de la personne, on pouvait se rabattre sur la profession: Monsieur le chauffeur. Ou sur la forme passive: Un peu plus de café est-il désiré ?

En dernier recours, on passait au vouvoiement. Vous là. Pour les personnes âgées, le vous est offensant. C'est ainsi que les membres de la classe supérieure s'adressent à ceux qui se trouvent en bas de l'échelle. Existe-t-il seulement une raison d'introduire un vouvoiement de politesse qui n'a jamais été en usage dans notre langue ? Le tutoiement est aussi représentatif de la Suède que le sont Ikea ou H&M. Tout en exprimant la même

idée d'égalité. Il vaut la peine d'être défendu. Toi l'antique, toi le libre [*Du gamla, du fria*, hymne national suédois].

C. « On » et analyse de texte

Dans l'extrait suivant, dites à quoi correspondent les différents « on » et ce que l'on peut en déduire d'un point de vue narratif.

[Lorsque Emma Bovary rêve sur un porte-cigares oublié par celui qui l'a fait danser au bal du château de la Vaubyessard]

« Elle le regardait, l'ouvrait, et même flairait l'odeur de sa doublure, mêlée de Verveine et de tabac. à qui appartenait-il ?... Au Vicomte. C'était peut-être un cadeau de sa maîtresse. *On* avait brodé cela sur quelque métier de palissandre, meuble mignon que *l'on* cachait à tous les yeux, qui avait occupé bien des heures et où s'étaient penchées les boucles molles de la travailleuse pensive. Un souffle d'amour avait passé parmi les mailles du canevas ; chaque coup d'aiguille avait fixé là une espérance ou un souvenir, et tous ces fils de soie entrelacés n'étaient que la continuité de la même passion silencieuse. De quoi avait-*on* parlé lorsqu'il restait sur les cheminées à large chambranle, entre les vases de fleurs et les pendules Pompadour ? Elle était à Testes. Lui, il était à Paris, maintenant ; là-bas ! »
(*Madame Bovary*, I, chap. 9)

D. « On » dans *L'Identité* de Kundera

Tous ces emplois de « on » sont extraits du roman de Kundera : signalez les cas intéressants.

1. Je ne peux pas me débarrasser de l'idée que après la morte on reste vivant.

2. Pourtant, se dit Jean-Marc, ce sont surtout les promeneurs que les engins dirigés par des enfants mettent en danger; pourquoi ne leur propose-t-on pas un casque à eux?
3. « - ... Mais parce que je transforme tout ce qui se passe autour de moi en matière de nos conversations.

On pourrait parler d'autre chose!

4. S'embrasser sur les deux joues est devenu en France, depuis une vingtaine d'années, une convention quasi obligatoire et, pour cette raison, pénible pour ceux qui s'aiment. Mais comment éviter cette convention quand on se revoit sous les yeux des autres et qu'on ne veut pas passer pour un couple fâché? Gênée, Chantal s'approcha et lui tendit ses deux joues. Le geste était artificiel et leur laissa un goût de fausseté.
5. La voix de Leroy les interrompt: « On y va! »
6. C'est alors que sa belle sœur, avec une admiration mêlée d'hostilité, l'appela la Tigresse: « Tu ne bouges pas, on ne sait rien de ce que tu penses, et tu frappe. »
7. Elle répond sur un ton de reproche: « C'est Vous qui devriez le savoir ! Elle était tellement gaie ! Mais quand on est sorti du train elle a disparu ! »
8. « On en a parlé à la télé. » L'autre: « Qu'est-ce qui a pu lui arriver? – On ne peut même pas l'imaginer. Et c'est ce qui est horrible. – Un meurtre? – On a fouillé tous les environs... On les a montrés à la télé... »
9. Un des enfants tenait dans sa main une pomme qu'il avait prise dans une coupe sur la table.
« Remets la pomme où elle a été, lui dit Chantal.

Je rêve ! Cria la belle-sœur.

Remets la pomme. Qui te l'a donnée?

Elle refuse une pomme à un enfant, on croit rêver! »

10. « On m'a dit qu'il s'était même vanté de ne pas avoir succombé la psychose qui régnait à mon égard et n'avoir rien dit qui peut me nuire. »
11. Elle se souvient qu'en Chine et au Japon, selon ce qu'on lui a raconté, la culture érotique ne connaît pas le baiser la bouche ouverte.
12. On le lui présenta, en passant, rapidement, sans qu'ils pussent même retenir leurs noms respectifs.
13. Comment peut-on souffrir de l'absence de celui qui est présent? (Jean-Marc saurait répondre: on peut souffrir de nostalgie en présence de l'aimé si on entrevoit un avenir où l'aimé n'est plus; si la morte de l'aimé, invisiblement est déjà présente.)
14. On peut se reprocher un acte, une parole prononcé, on ne peut se reprocher un sentiment tout simplement parce qu'on n'a aucun pouvoir sur lui.
15. Ils sont notre miroir; notre mémoire; on n'exige rien d'eux, si ce n'est qu'ils astiquent de temps en temps ce miroir pour que l'on puisse s'y regarder.
16. C'est un génie, celui qui a inventé ce code! On n'aurait pas pu trouver mieux.
17. Au coin de leur rue il y avait un bistro: le lieu idéal pour qui voudrait l'espionner; de là, on voit l'entrée de sa maison, les deux rues par lesquelles elle passe tous les jours de la station de son autobus.
18. « Tu connais ce mendiant qu'on voit de temps en temps dans notre rue.

19. Dans notre siècle on ne s'en formalise pas, mais Chantal se plaît à imaginer la princesse de Clèves, ...
20. « À ce moment, j'ai compris le seul sens de l'amitié telle qu'on la pratique aujourd'hui. »
21. ...Chantal pense toujours à la grande villa en béton où tous les sons se répandaient sans qu'on pût déterminer de quelle directions ils venaient.
22. Ils tirent tous les deux leur origine de cet atelier de bricolage où on a gâché leurs yeux avec le mouvement désarticulé d'une paupière...
23. Il y a à peine une heure qu'elle a quitté le cabinet du graphologue où on l'a traitée avec mépris...
24. il remonta, une femme contrôleur lui sourit, tout le personnel sourit et il se dit: c'est ainsi, avec des sourires multipliés et intensifiés, qu'on accompagne cette fusée lancée dans le tunnel de la mort...
25. On le lui présenta, en passant, rapidement, sans qu'ils pussent même retenir leurs noms respectifs.
26. Sur l'écran, on voit un derrière en position horizontale, beau, sexy, en gros plan. Une main le caresse tendrement, en savourant la peau de ce corps nu, dévoué, abandonné. Puis la caméra s'éloigne et on voit ce corps en entier, couché sur un petit lit: c'est un bébé au-dessus duquel se penche sa maman.
27. À propos, on a filmé la vie d'un fœtus à l'intérieur d'une future maman.
28. Puis elle continua: « Tu te rends compte, même dans le ventre, qu'on dit sacré, de ta mère, tu n'es pas à l'abri. On te filme, on t'espionne, on observe ta masturbation.

29. Je me rappelle ce que j'ai lu jadis dans un journal: on a soupçonné d'imposture quelqu'un qui avait vécu sous le nom d'un grand aristocrate russe exilé. Après sa mort, pour le confondre, on a retiré de la tombe les vieux restes d'une paysanne supposée être sa mère. On a disséqué ses os, on a examiné ses gènes.
30. Et connais-tu l'histoire de la tête de Haydn? On l'a coupée du cadavre encore chaud pour qu'un savant cinglé puisse éplucher le cerveau et préciser l'endroit où réside le génie de la musique.
31. Et l'histoire d'Einstein ? Soigneusement, il avait rédigé son testament pour qu'on l'incinère. On lui a obéi, mais son disciple, fidèle et dévoué, a refusé de vivre sans le regard du maître.
32. On entend des applaudissement et des cris tandis que des enfants descendent par un escalier latéral. Ils ont tous une casque sur la tête, des casques de différent couleurs... Ce sont eux qu'on filme.
33. ... en face de lui, la lanterne suspendue entre les deux colonnes éclairait la porte blanche de la maison d'où on l'avait chassé deux minutes plus tôt.
34. ... elle s'efforce de se souvenir: on lui a donné trois noms de baptême, oui, trois, elle en a utilisé seulement un, cela elle le sait...
35. Elle tremble et, d'une voix fluette et suppliante, demande: « On ne peut pas sortir d'ici ? » Et pourquoi ne voulez-vous pas rester avec moi, Anne? Lui demande-t-il sur un ton de reproche.
36. Il se plante toujours sous un platane, le seul d'ailleurs qu'on ait laissé dans la rue.
37. À la fin de l'émission, on montre l'une après l'autre les photos de tous les « perdus de vue » dont on a parlé dans les émissions précédentes...

38. Le cerf-volant: un tissu de couleur tendu sur un squelette redoutablement dur, lâché dans le vent; à l'aide de deux fils, un dans chaque main, on lui impose des directions variées de sorte qu'il monte et descend, virevolte, émet un terrible bruit semblable à celui d'un gigantesque taon et, de temps en temps, le nez le premier, tombe sur le sable comme un avion qui s'écrase.
39. ... pour des raisons de sécurité, quand on est dans ce train on ne peut plus en sortir...
40. Que peut faire pour toi un ami quand on décide de construire un aéroport devant tes fenêtres ou quand on te licencie?
41. On n'est pas habitué à prendre conscience de la paupière.
42. Comment peut-on détester et en même temps s'adapter si facilement à ce qu'on déteste ?
43. Elle lui sourit comme on sourit en guise d'au revoir ou d'adieu..
44. ... elle veut exacerber la plaie et la porter comme on porte, à la vue de tous, une injustice.
45. Ce n'est que pendant un court moment qu'on voit la vie ainsi. Ensuite, elle apparaît comme une route imposée une fois pour toutes, comme un tunnel d'où on ne peut sortir.
46. Lui parle-t-on des prisonniers, des persécutés, des affamés? ... Lui parle-t-on de femmes violées pendant une guerre civile ?
47. Un jour on met ses jambes sur le siège d'un banc, puis la nuit tombe et on s'endort. C'est ainsi qu'un jour on se range parmi les vagabonds et qu'on devient l'un d'eux..
48. .. il constate que l'œil n'est pas une fenêtre par laquelle on voit une âme, unique et miraculeuse....

49. ... elle avance de son pas oisif jusqu'à ce qu'elle approche de la rue où elle habite; là, quelque cinquante mètres devant elle, on a sorti les tables de bistro sur le trottoir et son jeune correspondant y est assis, seul, sans livre...

Second chapitre: pronoms indéfinis

La plupart des grammairiens reconnaissent que c'est une catégorie « fourre-tout » qui regroupe des éléments très disparates:

aucun – nul – pas un – quelque – n'importe quel – certain – plusieurs – maint-tout – chaque – tel – même – autre,

auxquels on joint parfois: *divers, différents...* Une partie d'entre eux peuvent être précédés d'un prédéterminant: « quelques livres, les quelques livres »; d'autres ne peuvent pas, comme *plusieurs* ou *tout*.

Si l'on prend au sérieux l'étiquette sémantique de « indéfinis », il faut également y joindre des éléments qui expriment des notions de « peu défini », comme *une sorte de, un genre de, une (un) espèce de*, qui se mettent en tête d'un syntagme nominal (et qui, malgré leur grande fréquence d'emploi, sont rarement cités par les grammairiens):

- j'ai acheté une espèce de lotion anti-moustiques (oral)
- qu'est-ce qui existait avant dans ce genre de bouteille (oral, Viandox 6,10)
- mon père lui eh bien il était une sorte de placier représentant (oral, Lévy 1,8).

Les linguistes contemporains ont dégagé une sous-catégorie plus homogène sur le plan sémantique, celle des « quantifieurs », qui comporte non seulement *aucun, nul, pas un, quelque, chaque, tout*, mais aussi les numériques *un, deux, trois, une moitié de, un quart de*, etc. et:

assez de, beaucoup de, combien de, plus de, pas de, quantité de, nombre de, la plupart de, le plus gros de, une masse de, une troupe de, un morceau de, etc.

Cette liste est ouverte, et il se fabrique sans cesse de nouveaux types de quantifieurs comme:

une foule de, un tas de, des piles de, des flopees de, des montagnes de, etc.

Ces « quantifieurs » ont des propriétés en commun: lorsqu'ils forment des syntagmes nominaux compléments d'un verbe, ils sont liés à *en*⁶ (à l'exception de *tout, tous*):

elle a acheté combien de voitures ? / elle en a acheté combien ?

j'ai vu un tas d'accidents/j'en ai vu un tas

il est arrivé des flopees de gens / il en est arrivé des flopees.

Ce *en* relié aux quantifieurs est beaucoup plus vivant en français contemporain que le *en* dit « de complément nominal que l'on trouve dans: *j'en connais le titre.*

Problèmes de définition

Déterminants et pronoms

« Les déterminants indéfinis sont rangés dans la classe des déterminants secondaires du substantif dans la mesure où certains d'entre eux peuvent se combiner avec un déterminant spécifique (l'article par exemple) ; c'est le cas notamment de *quelque* et de *tout*:

⁶ Cf. chapitre suivant.

ex.: *ces quelques livres, tous les livres.*

À la différence des déterminants spécifiques, encore, les déterminants indéfinis peuvent parfois se combiner entre eux:

ex.: *Maintes autres définitions ont été proposées.*

Cependant, la catégorie des déterminants indéfinis est de définition floue du point de vue du fonctionnement sémantique: on y range en effet des déterminants quantifiants purs, qui indiquent de façon plus ou moins précise le nombre des êtres auxquels s'applique le nom (*quelques...*), des déterminants quantifiants et caractérisants, qui ajoutent à l'indication du nombre celle de caractères propres à l'être auquel s'applique le nom (ex.: *certains*), et enfin des déterminants caractérisants purs, qui évoquent l'identité de l'être déterminé. Ces derniers établissent tantôt un rapport d'analogie (*même/autre, tantôt* spécifient cette identité, sans donner d'indication précise (*tel*) » (D. Denis et A. Sancier-Château)⁷.

« Pas plus que la catégorie des déterminants indéfinis auxquels ils correspondent, la classe des pronoms indéfinis n'est homogène sur le plan formel, fonctionnel ou même sémantique.

Certains d'entre eux présentant des formes identiques à celles des déterminants indéfinis (*certains, plusieurs, beaucoup...*) et peuvent ainsi fonctionner soit comme déterminants soit comme pronoms, sans modification de leur forme. D'autres au contraire, de forme tonique, correspondent à des déterminants de forme atone (*chacun/chaque, quelques-uns/quelques...*).

Certains de ces pronoms indéfinis peuvent fonctionner tantôt comme nominaux (voir Pronom), renvoyant alors directement à l'être qu'ils désignent.

ex.: *Chacun jugera en son âme et conscience,*

⁷ D. Denis et A. Sancier-Château, 1994.

tantôt comme représentants, reprenant ou annonçant un terme présent dans le contexte:

ex.: *Chacun d'entre vous jugera en conscience.*

D'autres au contraire ne connaissent que des emplois normaux (*personne, rien*):

ex.: *Rien ne va plus.*

Enfin, certains pronoms indéfinis sont exclusivement employés pour référer à l'être animé (*personne*) ou inanimé (*rien*) tandis que d'autres peuvent selon le contexte évoquer l'un ou l'autre (*plusieurs, la plupart*).

La diversité des formes et des fonctionnements syntaxiques des pronoms indéfinis invite à préférer en mener l'étude selon une perspective sémantique et logique: on opposera ainsi les pronoms indéfinis qui spécifient le *nombre* (quantité nulle, singleton, pluralité) dits pronoms *quantifiants*, à ceux qui marquent seulement *l'indétermination* portant sur l'identité (*non-quantifiants*). (*Ibidem*)

Quels critères ?

« Sans aller, comme Beauzée (1767, II: 281-288) jusqu'à soutenir que la classe des pronoms indéfinis est vide, je me propose de montrer deux choses. La première est que la liste des items que les grammaires présentent sous la rubrique « pronoms indéfinis » est pléthorique car un grand nombre d'entre eux ne sont pas des pronoms mais des « déterminants » S'agit-il pour autant de purs déterminants ? Rien n'est moins sûr. Ce dernier point sera peu développé car il l'a été par d'autres, notamment par D. Van de Velde (2000). J'insisterai davantage sur le fait que les vrais pronoms indéfinis présentent plusieurs caractéristiques propres aux groupes nominaux. La deuxième chose que j'essaierai de montrer est que tous les termes

présentés comme des pronoms indéfinis ne jouent pas le rôle d'expressions référentielles indéfinies. Je prendrai comme grammaire de référence la Grammaire méthodique de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (désormais G.M.). La liste des termes qui sont cités dans cet ouvrage comme faisant partie de la classe des pronoms indéfinis est la suivante: *quiconque, les cardinaux, aucun, nul, pas un, personne, rien, nulle part, quelque part, autre part, jamais, quoi que ce soit, tout, tous, toutes, tout un chacun, qui... qui, l'un... l'autre, les uns... les autres, quelqu'un, quelque chose, n'importe qui/quoi, n'importe lequel, certains / certaines, quelques-uns / quelques-unes, la plupart, plusieurs, d'aucuns, beaucoup, peu, « etc. », le même, la même chose, l'autre, les autres, autrui, autre chose, un autre, d'autres, quelques autres, tel (qui), un tel* (p. 212-213).

J'écarterai de mon étude un certain nombre de formes: celles qui sont considérées comme appartenant à la classe des adverbes (*beaucoup, peu, autre part, nulle part, quelque part, jamais*), les formes corrélatives (*l'un... l'autre, les uns... les autres, qui... qui*), celles qui requièrent des conditions syntaxiques spéciales (*quiconque*), celles qui relèvent d'un niveau de langue marqué (*d'aucuns, « variante littéraire et archaïsante de certains »* (p. 212), et enfin les expressions qui sont d'un emploi peu fréquent (*nul, tout un chacun, tel (qui), Untel / un tel*).

En fait, nombreux sont les travaux sur les pronoms indéfinis – beaucoup moins cependant que sur les déterminants indéfinis. Rares sont les définitions proposées du type de référence que permettent d'effectuer ces pronoms. M. Haspelmath (1997) lui-même, dans son ouvrage de synthèse, ne propose pas vraiment de définition de la notion générale d'indéfinition/ indéfinitude et ne fait pas toujours une séparation stricte entre pronoms et déterminants » (N. Flaux)⁸.

⁸ N. Flaux, 2008.

Exercices

Pronoms indéfinis et adjectifs indéfinis

Distinguez les pronoms indéfinis d'avec les adjectifs indéfinis. Analysez en outre chacun d'eux selon leur fonction.

1. Certains personnages s'imaginent qu'ils ont atteint le sommet du savoir: quelle vanité! — 2. Certains se figurent que l'esprit humain est illimité: quelle erreur! — 3. Nous avons plusieurs raisons de nous défier de notre imagination. — 4. Plusieurs pensent, non sans raison, qu'on atterrira bientôt sur la Lune. — 5. Plus d'un homme a été perdu par l'orgueil. — 6. Plus d'un se satisfait de demi-raisons. — 7. L'orage tombera sur tel qui n'y pense pas. — 8. Tel personnage se croit orateur qui n'est que bavard.

Fonction des pronoms indéfinis

Dans le texte d'Alain-Fournier, dites quelle est la fonction de chaque pronom indéfini La Récréation (Alain-Fournier, Miracles)

Personne ne criait ni ne jouait. Certains fumaient une cigarette, cachée dans le creux de la main, au fond de leur poche, et se promenaient de long en large sous le préau; les autres s'entassaient auprès d'un portail condamné, dans une sorte de trou formé par une brusque descente qui mettait la cour de niveau avec la rue voisine. On s'asseyait, les jambes pendantes, sur les parapets de ce trou, sur les crochets de fer qui condamnaient le portail.

On ne voyait pas dans la rue, mais parfois, contre les battants, tout près, tout près de soi, on entendait le pas de quelqu'un qui s'éloignait.

Domaine et caractéristique

Remplissez le tableau de B. Pottier⁹ en prenant appui sur la première colonne.

<i>Domaine</i> ----- <i>Caractéristique</i>	personne	chose	lieu	temps	circons- tance
Interrogation	qui?				
indétermination	lui, elle				
extension maximale	tous, toutes				
extension 1	quelqu'un				
extension 1 x	quiconque n'Importe qui				
extension 0	personne				

⁹ B. Pottier, 1970.

Quantifieurs et grammaire normative

Les grammairiens normatifs se sont intéressés aux quantifieurs surtout pour traiter des problèmes d'accord: Doit-on dire: « Trop de pudeur est bien plus dangereux que pas assez », ou « Trop de pudeur est bien plus dangereuse que pas assez » ? Grevisse cite les exemples suivants, que vous commenterez:

1. Ce peu de mots eut un effet décisif — 2. « Beaucoup de cierges valait mieux » (Haubert) — 3. « Lorsqu'un peu de confiance se fut établi entre nous [...] (B. Constant) — 4. « Tant d'indifférence et de coquetterie ne semblait pas aisé à comprendre » (Musset) — 5. « Peu d'amis la regretèrent » (Flaubert) — 6. « Tant de vigilance est perdue! » (Montherlant)— 7. « Trop d'essais usent le cerveau » (Besnard) — 8. « Trop d'allées et venues fatiguent » (Estaunié) — 9. « Tant d'années écoulées depuis ce témoignage d'amour doivent avoir guéri la blessure » (Apollinaire) — 10. « Un peu de lumière est supérieure à beaucoup de ténèbres » (Claudel) — 11. « Il y avait au fond de la cuvette une sorte de gravier blanc attaché aux parois de la porcelaine » (Flaubert) — 12. « Ce genre de lunettes fait fureur » (Dictionnaire) — 13. « Voilà bien le genre de questions qui ne servent à rien » (Beauvoir) — 14. « Il explora les bâtiments afin de pouvoir dire quelle espèce d'hôtes y revenaient » (A. Dumas)

Troisième chapitre: les pronoms en et y

Des pronoms dits « adverbiaux »

D'après D. Denis et A. Sancier-Château¹⁰

Les pronoms *en* et *y*, d'origine adverbiale, ont un statut syntaxique parallèle à celui des pronoms personnels conjoints. Ils présentent cependant des particularités morphologiques et syntaxiques, c'est pourquoi il convient de les étudier à part.

I. Morphologie

En et *y* sont originellement des adverbes de lieu. *En* est issu de la forme adverbiale latine *inde* (= de là), *y* est issu de *ibi* (= à cet endroit).

De cette origine adverbiale, ils ont conservé leur propriété morphologique essentielle: l'invariabilité. Ils ne varient en effet ni en genre ni en nombre:

ex.: Il a visité de nombreux pays, mais il en est toujours revenu. Il n'a pas choisi d'y demeurer.

¹⁰ *Ibid.*

II. Emploi des pronoms adverbiaux

De la désignation du lieu (valeur adverbiale), *en* et *y* en sont venus à représenter ce lieu, puis à marquer l'origine ou le point d'application du procès, passant ainsi du statut d'adverbe à celui de pronom représentant.

A. Propriétés syntaxiques de *en* et *y*

En et *y* pronominalisent des compléments prépositionnels de statuts très divers.

1. *En*

Il pronominalise des groupes prépositionnels introduits par *de*, préposition marquant originellement le point de départ, l'origine (Il revient de Rome. Il est mort de faim.) Ainsi *en* peut assumer diverses fonctions.

a) *complément circonstanciel de lieu*

ex.: Tu vas à Paris, et moi j'en reviens.

Remarque: Le fonctionnement de *en* est ici proche de celui de l'adverbe *là* précédé de la préposition *de*:

ex.: Je reviens de là.

b) *complément d'objet*

- complément d'objet indirect

En représente le COI d'un verbe exigeant la préposition *de*:

ex.: Ce sont ses affaires, je ne m'en soucie pas.

- complément d'objet direct

En peut encore avoir la fonction de COD lorsqu'il est appelé à représenter un groupe nominal déterminé par l'article partitif: ex.: Prends un peu de vin. – Non merci, je n'en veux plus.

Remarque: On rappellera ici que l'article partitif intègre dans sa forme l'élément *de*. Le pronom *en* est ainsi utilisé, au lieu de *le/la*, pour représenter une partie prélevée sur un tout. Il rend compte d'un mécanisme d'extraction que l'on observe encore lorsqu'il représente des éléments comptables prélevés sur un ensemble désigné: *en* renvoie alors à cet ensemble et marque l'opération de prélèvement qui s'y joue:

ex.: Les enfants jouent dans la cour. J'en vois qui se battent (= Je vois parmi les enfants certains qui...).

c) complément du nom

En représente un groupe nominal; il assume la fonction de complément du nom (là où la construction nominale imposerait la préposition *de*):

ex.: Plusieurs fois par semaine, j'en ai des nouvelles (= de lui/d'elle/d'eux).

d) complément du pronom

En peut encore s'associer à un pronom numéral ou indéfini dont il est alors le complément à valeur partitive. Il marque ici encore l'opération de prélèvement sur un ensemble qu'il représente: ex.: J'en vois plusieurs/dix qui se battent.

Remarque: On rapprochera cet emploi des cas où *en* fonctionne en combinaison avec un adverbe ou une locution adverbiale de quantité:

ex.: Finis mon dessert, j'en ai trop.

L'ensemble *en* + adverbe est équivalent à un groupe nominal déterminé, en fonction de complément d'objet direct (J'ai trop de dessert).

e) complément de l'adjectif

ex.: Antoine a acheté une planche à voile. Il en est fier.

1. Y

Y pronominalise des groupes prépositionnels principalement introduits par *à*, préposition qui indiquait à l'origine l'endroit où l'on est aussi bien que celui où l'on va. Les emplois de *à* se sont ensuite étendus ; de même, *y* peut assumer des fonctions diverses.

a) complément circonstanciel de lieu

Il marque la situation:

ex.: Il est à Paris, il y restera quelques jours. ou la destination:

ex.: Je m'y rendrai le mois prochain.

On observera que *y* peut pronominaliser un complément de lieu introduit par d'autres prépositions que *à*:

ex.: Le vase est sur l'étagère, il y est mis en valeur.

b) complément d'objet indirect ou second

Il intervient dès que la construction du verbe exige la préposition *à*:

ex.: Depuis que Pierre a rencontré Marie, il y songe sans arrêt.

c) complément de l'adjectif

ex.: Il est apte à ce travail/Il y est apte.

B. Valeurs de *en* et *y*

On a souvent discuté de la possibilité ou de l'impossibilité pour ces deux pronoms de représenter des êtres animés.

1. *En*

Le pronom *en* peut, en général, renvoyer aussi bien à des inanimés (objets, notions...):

ex.: Il travaille, je m'en réjouis.

qu'à des animés:

ex.: J'en connais qui ne diraient pas non. Cependant, on remarque certaines restrictions d'emploi. En fonction de complément d'agent, *en* est concurrencé par le pronom personnel en construction prépositionnelle:

ex.: Il aime Marie, et voudrait en être aimé/être aimé d'elle.

En fonction de complément d'objet indirect ou second, *en* est employé le plus souvent pour référer à un inanimé, tandis que les animés sont représentés par le pronom personnel derrière la préposition:

ex.: Apporte-moi ce livre, j'en ai besoin. Appelle Pierre, j'ai besoin de lui.

Remarque: S'il s'agit de représenter une proposition tout entière, seul *en* est possible:

ex.: Il travaille, je m'en réjouis.

2. *Y*

Y représente un inanimé (chose ou notion) mais s'emploie plus rarement pour référer à un être animé:

ex.: Vous serez au calme, j'y veillerai.

Marie est fragile, je veillerai sur elle (et non *j'y veillerai).

Cependant, après les verbes marquant une opération de la pensée (penser, songer, réfléchir...), le pronom *y* peut être employé en fonction de complément d'objet indirect pour renvoyer à un animé:

ex.: Marie, il *y* pense jour et nuit.

Remarque: La concurrence avec le pronom personnel disjoint *lui/elle/eux* n'est possible que pour les animés ; s'il s'agit de représenter un inanimé, seul *y* apparaît:

ex.: Cette solution est séduisante, j'*y* songerai (et non *je songerai à elle).

2. *En* et *y* lexicalisés

Un certain nombre de locutions verbales intègrent ces pronoms adverbiaux, alors vidés de toute référence. Entrant dans la formation de ces verbes composés, on dit que les pronoms sont lexicalisés:

ex.: S'*y* connaître, *y* aller de bon cœur...

En prendre pour son grade, en vouloir à quelqu'un.

III. Place de *en* et *y*

Les pronoms *en* et *y* sont des clitiques, c'est-à-dire qu'ils sont contigus au verbe sur lequel ils s'appuient. Ils sont le plus généralement placés à gauche du verbe. Deux cas sont à distinguer, selon la modalité de la phrase.

A. *En* phrase assertive, interrogative ou exclamative

1. *En* ou *y* seuls compléments

Quelle que soit leur fonction exacte, ils sont placés obligatoirement à gauche du verbe:

ex.: Le travail en est délicat II y pense. Il en est capable.

2. En combinaison avec d'autres pronoms clitiques

En et *y* apparaissent alors, toujours antéposés au verbe, en dernière position derrière tous les autres pronoms: ex.: Il leur en a souvent parlé. Ils m'y ont engagé.

3. *En* et *y* combinés entre eux

Le pronom *y* précède alors devant le verbe le pronom *en*:

ex.: Des gens qui critiquent, il y en a toujours.

B. *En phrase assertive ou exclamative*

1. Impératif positif

Comme il est de règle pour les autres pronoms clitiques lorsque le verbe est conjugué à l'impératif, *en* ou *y* sont postposés au verbe:

ex.: Vas-y! Prenez-en votre parti!

Remarque: Les verbes du premier groupe, qui perdent à l'impératif de la 2e personne la désinence personnelle en -s propre à l'indicatif, retrouvent ce -s s'ils sont suivis des pronoms adverbiaux *en* ou *y* (eux-mêmes non suivis d'un infinitif):

ex.: Mesure bien la difficulté de ce projet./Mesures-en toute la difficulté.

Combiné avec d'autres clitiques, le pronom *en* ou *y* apparaît derrière le verbe, en dernière position:

ex.: Allez-vous-en.

2. Impératif négatif

Lorsque le verbe à l'impératif est nié, l'ordre des pronoms clitiques est semblable à celui qu'on observe en phrase assertive: *en* et *y* apparaissent, à gauche du verbe, après tous les autres clitiques:

ex.: Ne vous y fiez pas. Ne m'en parle plus.

Récapitulatif sur *en*

- forme conjointe (clitique) = non-séparable du verbe
- joue le rôle d'un syntagme prépositionnel:
ex.: J'aime beaucoup cette ville et j'**en** connais tous les quartiers.

↓
« de cette ville »

Le cheval est vieux : méfiez-vous **en** !

↓
« de ce cheval »

- « en » : variétés d'emploi → « adverbies pronominaux » : ex. N'y va pas : j'**en** sors.

↓
« de là-bas »

Denis et Sancier-Chateau reconnaissent à *en* 5 fonctions (voir texte ci-dessus) mais on pourrait même aller plus loin en disant que ce pronom dit *adverbial* possède 6 valeurs différentes :

1. le « en » partitif (couplé avec « le, la, les »)

Je mange **du pain**. → J'**en** mange. = Je **le** mange.

2. le « en » associé à un quantifiant

Je mange beaucoup **de fruits** → J'**en** mange beaucoup.

3. le « en » équivalent à « de cela » (non-couplé avec « le, la, les »)

Je vous **en** accuse. → « **de cela** »

4. le « en » locatif

On **en** a retiré plusieurs tonnes. → « **de là** »

J'**en** viens.

5. le « en » combiné à un adjectif lui-même construit par un verbe

Il **en** est heureux. → Il est heureux **de cela**.

6. le « en » combiné à un nom lui-même construit par un verbe

J'**en** connais par le titre. → « **de ce livre** »

Exercices

Les fonctions de *en*

La forme en connaît plusieurs fonctions. Classez les exemples suivants en expliquant comment on peut reconnaître ces différents en.

1. J'en connais peu, de ces livres
2. J'en ai lu quatre depuis hier
3. Combien en connaissez-vous en tout ?
4. Il m'en a fait envoyer une quantité considérable
5. Il voulait que j'en emporte la moitié
6. Il en est arrivé plusieurs ce matin
7. Il m'a offert de partager son pain, mais je n'en ai pas pris
8. Si je retrouve ces fruits exotiques, je vous en ferai goûter
9. Comme il adore les sonates de Mozart, il en joue sans cesse au piano
10. Il parlait toujours de Balzac, mais je suis sûr qu'il n'en avait pas lu
11. Ils étaient allés en vacances dans les Alpes et ils en revenaient à peine
12. Il est tombé dans une masse d'ennuis et a du mal à en émerger
13. Il est tombé dans cette eau sale et j'ai cru que nous ne pourrions pas l'en sortir
14. Il a un fils et il en est fier
15. Il a acheté une réserve de vins de Bordeaux et il nous en abreuve
16. Il était peut-être innocent de ce meurtre, mais ses voisins l'en accusaient
17. Il aimait le chocolat, mais son indigestion l'en a dégoûté
18. Ces fleurs craignent le soleil et il faut les en préserver
19. Ils sont partis à l'étranger et on en comprend la raison
20. Quand j'ai acheté ce livre, j'ai vu que plusieurs pages en étaient arrachées

21. Si vous soupçonnez une fraude, vous n'en connaissez pourtant pas l'auteur
22. Ces portes sont automatiques; ne pas en gêner la fermeture
23. N'achetez jamais cette machine; le bruit en est assourdissant.

Répartition entre *y*, *lui* et *à lui*

La différence entre les types lui, à lui, et le type y comme dans:

je lui obéis – j'y obéis

je tiens à lui – j'y tiens,

a souvent été présentée par les grammaires comme une différence simple de signification; lui et à lui diraient l'« humain » et y le « non- humain ».

C'est en partie vrai, dans la mesure où on fait une répartition entre:

lui obéir, à cet homme

y obéir, à ces lois.

Mais, en fait, on a de tout temps utilisé y pour désigner aussi des humains, surtout au pluriel, avec un effet de « vue globale »:

mes amis, j'y pense souvent, et j'y tiens beaucoup,

et lui pour désigner des « non-humains », à condition que ceux-ci soient fortement individualisés:

ce fauteuil, je vais lui ajouter une housse

Les verbes cités ont des valences compléments en lui, y et à lui. Regroupez-les selon cette caractéristique. Fournissez, pour chaque verbe, un ou plusieurs exemples d'emploi.

bénéficier – consentir – céder – compatir – convenir – consentir – incomber – participer – plaire – remédier – résister – souscrire – réussir – subve-

nir – sourire -appartenir -penser -correspondre – prendre garde – nuire
– recourir – obéir -renoncer – ressembler – songer – succéder – tenir –
suffire – toucher – survivre

Quatrième chapitre: pronoms possessifs

Les possessifs ont été ainsi nommés parce qu'ils sont supposés marquer la possession; cette appellation a été très critiquée, car il n'est guère raisonnable de parler de « possession » pour *je cherche ma route*, ou à *chacun son tour*; plusieurs auteurs ont proposé de les nommer « déterminants personnels », parce qu'ils sont morphologiquement reliés aux morphèmes de personnes: *moi/mon, toi/ton, soi/son, nous/notre, vous/votre, eux/leur*. Contrairement aux autres langues romanes, le français ne peut plus utiliser librement un « adjectif personnel » lié à un article pour distinguer, comme le fait par exemple l'italien entre deux types de relation à la personne:

un cugino suo – *un sien cousin

il cugino suo – *le sien cousin

Cette différence peut être rendue par d'autres moyens dans le français de conversation:

- un cousin à lui (à elle)

- son cousin à lui (à elle)

Les grammairiens classiques ont remarqué depuis longtemps que le déterminant personnel de la troisième personne est peu différencié en français, et qu'il ne permet pas de distinguer entre une référence au sujet du

verbe (comme le ferait le latin « suus ») ou à un autre élément (comme le latin « ejus »). Dans:

Pierre parle souvent à Marie de son fils,

« son fils » peut être indifféremment interprété comme « le fils de Pierre » ou « le fils à Marie ».

Sémantique des pronoms possessifs

D'après M. Heinz¹¹

« Le possessif tient du pronom – voyez ses trois personnes: *m-*, *i-*, *s-*. Le possessif tient du déterminant – voyez sa déclinaison: *-on*, *-a*, *-es*. Le possessif tient du lexème – voyez son sens: relationnel. Le possessif tient du prodige. Il est mot et morphème, adjectif et pronom, déictique et anaphorique, biréférentiel et présuppositionnel. Il fait peur (dans la grammaire, où il n'est que paradigme), il se cache (dans le dictionnaire, sous onze lemmes différents), il caresse (*Mon amour*), il blesse (*Ta mère...*), il ordonne (*Mange ta soupe*), il rend fier (*Elle est bonne, ta soupe*) – il dit plus qu'il ne veut dire. (...)

Cette étude est partie d'un constat et d'un parti pris. Tout d'abord le constat: le possessif se présente sous deux formes distinctes, à savoir celle du déterminant (*mon, ton, son...*) et celle du pronom (*le mien, le tien...*). Ce constat est banal. Mais la division des formes correspond à une division des emplois, qui ne sont aucunement comparables entre eux ; cela est

¹¹ M.Heinz, 2003.

une constatation déjà moins banale. Le déterminant fonctionne seulement dans un syntagme nominal (*son chat*) ; le pronom EST un syntagme nominal (*le sien*). Même hors usage, *son chat* exprime un certain sens (« il existe un chat et quelqu'un ou quelque chose est en relation avec ce chat ») ; même en usage, le sien ne se comprend qu'à partir de son antécédent (en termes de référence, il fonctionne comme une 'anaphore conceptuelle'). En résumant cette présentation très rapide des deux possessifs, on peut dire que le déterminant possessif a bel et bien sa place dans cette étude sémantico-pragmatique, alors que le pronom possessif relève du domaine syntactico-référentiel, qui n'est pas notre sujet ici. (...)

À entendre la ritournelle grammaticale *mon, ton, son/notre, votre, leur/mes, tes, ses/ nos, vos, leurs*, qui ne penserait pas à « possession », « propriété », « avoir » ? Qui ne penserait pas inévitablement à des objets d'une certaine valeur, que l'on possède, que l'on voudrait posséder : *mon livre, ta maison, son argent / notre chien, vos bijoux, leur voiture* ? Si on part de cette intuition du locuteur moyen – que nous sommes tous, non-linguistes et linguistes confondus – le possessif est le bien nommé, le terme de 'possessif, hérité comme tant d'autres de la grammaire latine, semble bien choisi, du moins de prime abord. A y regarder de plus près, en découvrant d'autres sens du « possessif », on pourrait commencer à douter de ce terme. On constatera que le déterminant possessif connaît de multiples emplois très divers, qui n'expriment pas toujours la possession – loin de là – mais qui expriment dans tous les cas une relation, relation entre deux entités. à notre avis, le terme de 'déterminant relationnel' conviendrait assez bien. Or, le terme reçu présente le triple avantage d'être bien établi depuis très longtemps, de fournir sous la forme des termes 'Possesseur' et 'Possédé' des hyperonymes maniables pour désigner les deux entités en relation et

de correspondre justement à l'intuition des locuteurs (sous-tendue, il est vrai, par le terme consacré...). Pour toutes ces raisons, nous adoptons sans discussion préalable le terme traditionnel de « possessif ».

Le sens premier, le sens primaire du possessif exprime donc une relation de possession – « avoir quelque chose », dans l'optique de celui qui « possède » – ou une relation d'appartenance – « être à quelqu'un », dans l'optique de ce qui est « possédé ». Le SN 'son N', qui présuppose que « quelqu'un a un N », peut être paraphrasé par « le N qui est à quelqu'un ». Ainsi, mon livre (puisque « j'ai un livre ») veut dire « le livre qui est à moi » (ou « *le livre de moi »).

Qui dit « relation de possession », dit « relation entre deux unités », à savoir entre le « Possesseur » (désormais: Pr) et le « Possédé » (Pé). Comme les autres déterminants (le déterminant indéfini le déterminant défini le, le déterminant démonstratif ce), le déterminant possessif *son* a la fonction de déterminer le nom qu'il précède. Il doit être considéré par là comme un morphème, à l'instar des autres déterminants. C'est pourquoi le possessif a sa place dans la grammaire. Mais, contrairement aux autres déterminants, le possessif a un sens qui dépasse la simple détermination du nom qu'il accompagne. Cette « plus-value » qui confère au possessif le pouvoir de signaler (ou d'établir) une relation de possession entre deux référents- « son N1 » = 'le N1 du N2' – en fait quasiment un lexème. Le problème est que ce lexème ne peut être décrit exhaustivement dans une grammaire. On peut retenir ceci: le possessif est un outil langagier extrêmement économique. Sous une forme synthétique, il amalgame les fonctions grammaticales de déterminant défini et celle de « relateur ». qui tient du pronom personnel, tout en exprimant le sens lexématique de relation de possession.

À partir d'ici, il faudra préciser, ou plutôt élargir, ce sens relationnel du possessif. Car nul n'ignore, et les grammaires sont les premières à le dire, que le possessif sert en fait à exprimer bien d'autres relations que la seule relation de possession: en fonction du sens du nom qu'il précède, il peut indiquer une relation de parenté (*mon frère, ta mère, son oncle*), une relation de hiérarchie (*ma patronne, ton supérieur, son employé*), une relation de partie à tout (*mon bras, ta jambe, sa tête*), etc. La diversité de ces relations fait entrevoir les capacités sémantiques du possessif, qui n'est pas seulement un morphème très performant par sa biréférentialité (Pr et Pé), mais en même temps un lexème extrêmement souple, dont le sens s'adapte facilement à celui du nom qu'il accompagne. Dans un premier temps, il n'est toutefois pas nécessaire de recourir à la notion de polysémie. Car on peut ramener la polysémie apparente du possessif, à savoir les différentes valeurs de relation de possession/d'appartenance, de relation de partie à tout, de relation de parenté, etc. sous une même « valeur primaire ». Désormais, 'son N' ne sera plus paraphrasé par « le N qui est à quelqu'un » mais par « le N qui est en relation avec quelqu'un » (avec le présupposé, d'orientation inverse, « quelqu'un est en relation avec un N »).

Ici, une autre précision s'impose. Les grammaires sont généralement anthropocentriques et cela n'a rien d'étonnant. Écrites par des êtres humains – les grammairiens – pour des êtres humains – les locuteurs (ou apprentis locuteurs) de la langue décrite – pour que ceux-ci apprennent à se servir correctement de cette langue. Ce contexte ne se prête guère à la découverte de l'âme des objets. Quel objet parlerait ? Quel objet dirait « moi » ? La terminologie grammaticale est le reflet fidèle de cette situation. Il y a la 1ère / 2e / 3e PERSONNE grammaticale et des pronoms PERSONNELS. *Mon* est la 1ère PERSONNE du singulier du déterminant possessif ; par là, « possesseur » insinue qu'il est question d'une personne, d'un être humain – et

le « possédé », lui, ne peut décemment être qu'un objet. Rares sont donc les grammaires qui prennent en considération un objet possesseur.

Jusqu'ici, cette étude a péché par le même anthropocentrisme qu'elle reproche aux grammaires. Notre première paraphrase de 'son N' était « le N qui est à quelqu'un », la deuxième « le N qui est en relation avec quelqu'un ». Il faudra maintenant corriger ces paraphrases en « le N qui est à quelqu'un/à quelque chose » et « le N qui est en relation avec quelqu'un/avec quelque chose ». Réciproquement, le N qui désigne le Pé ne réfère pas forcément à un objet mais bien souvent à une personne ».

Les relations possessives de base (M. Heinz)

M. Heinz a isolé les différentes relations entre classes d'objets du possesseur (Pr) et du possédé (Pé) et en a fait la synthèse sous forme de tableau, comme on le voit ci-dessous.

Exercices

Possessifs et discours politique

Dans ce discours de la campagne de 2007, Nicolas Sarkozy présente la France qui doit advenir après son élection. Etudiez l'usage des pronoms possessifs en relevant notamment : (i) quelle est la relation possessive de base et (ii) comment ces pronoms possessifs contribuent à la force du discours.

Ma France, c'est le pays qui a fait la synthèse entre l'Ancien Régime et la

	Pr	A Être humain	B Animal	C Objet naturel	D Objet concret	E Collectivité	F Œuvre, Produit
Pé							
1	Objet concret	sa voiture	sa niche		sa soucoupe	ses locaux	
2	Partie (du corps ou autre)	son bras	sa patte	ses feuilles	son anse	ses rues	
3	Être humain	sa mère	son maître		son propriétaire	son président	son auteur
4	Animal	son chien	son poulain				
5	Objet naturel	ses roses		son affluent			
6	Œuvre, Produit	son roman	son lait	ses fruits		ses produits	
7	Collectivité	sa ville				ses filiales	

Révolution, entre l'Etat capétien et l'Etat républicain, qui a inventé la laïcité pour faire vivre ensemble ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas. Ma France, c'est le pays qui, entre le drapeau blanc et le drapeau rouge a choisi le drapeau tricolore, en a fait le drapeau de la liberté et l'a couvert de gloire. Ma France, c'est celle de tous les Français sans exception. C'est la France de Saint-Louis et celle de Carnot, celle des croisades et de Valmy. Celle de Pascal et de Voltaire. Celles des cathédrales et de l'Encyclopédie. Celle d'Henri IV et de l'Edit de Nantes. Celle des droits de l'homme et de la liberté de conscience.

Ma France, c'est celle des Français qui votent pour les extrêmes non parce qu'ils croient à leurs idées mais parce qu'ils désespèrent de se faire entendre. Je veux leur tendre la main.

(...)

Je veux être le Président d'une République qui dira aux jeunes : « vous voulez être reconnus comme des citoyens à part entière dès que vous devenez majeurs. Vous le serez. Vous aurez les moyens de décider par vous-mêmes quand vous quitterez le domicile de vos parents. Vous aurez les moyens de réaliser vos ambitions, de vivre votre vie comme vous le souhaitez, d'aimer comme vous l'entendez. Vous aurez les moyens de devenir ce que vous voulez devenir. Mais vous accepterez d'apprendre et de vous former, vous serez apprenti, vous serez stagiaire, vous serez étudiant. Si vous avez quitté l'école jeune vous pourrez aller dans une école de la deuxième chance. Si vous n'avez pas le bac vous pourrez accéder à des cursus qui vous permettront quand même d'entrer à l'université. En contrepartie les aides qui sont aujourd'hui versées à votre famille pour votre éducation vous seront versées à vous, si vous le souhaitez. Si vous en avez besoin vous recevrez une allocation de formation de 300 euros par mois qui vous sera supprimée si vous n'êtes pas assidu à votre formation, si vous cessez d'étu-

dier sérieusement. Vous aurez le droit d'emprunter à taux zéro avec la garantie de l'Etat pour financer votre projet personnel et vous commencerez à rembourser cet emprunt à partir du moment où vous aurez obtenu votre premier emploi. Si vous y ajoutez un petit travail – et tout sera fait pour que chaque étudiant puisse étudier et travailler en même temps – vous aurez une véritable autonomie financière qui est la clé de toute liberté. Mais vous la mériterez par votre effort, par votre travail, par votre assiduité, par votre sérieux. Vous deviendrez responsable de votre vie.

Cinquième chapitre: pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs ne sont assurément pas un chapitre essentiel de la grammaire française. Mais certaines remarques pertinentes peuvent toutefois être formulées à ce sujet.

Le point de vue de J. Popin¹²

Ceux-ci peuvent relever des nominaux et ils offrent la particularité de l'anticipation. Reste à voir comment ils assurent la liaison avec leur représenté. Les deux formes fondamentales *qui* et *que* sont opposées entre elles comme forme de l'animé / forme du non animé ; en principe leur opposition n'est pas fonctionnelle et *qui* s'emploie aussi bien comme sujet que comme complément:

Qui est venu ?

Qui as-tu battu ?

A qui parlais-tu ?

Pour *que*, les choses sont moins simples puisqu'il s'emploie comme complément direct, le complément indirect étant assuré par *quoi* ; mais il a pu s'employer aussi comme sujet, comme en témoigne la probable survivance de *Qu'importe*.

Cette situation aurait dû conduire La Fontaine à écrire, interrogeant sur le non animé sujet:

¹² J. Popin, 1993.

* *Que fait l'oiseau ? C'est le plumage.*

Nous aurions tous compris cette forme comme une forme complément direct: aussi le fabuliste a-t-il écrit:

Qui fait l'oiseau ? C'est le plumage.

voulant signifier par là non l'animé, mais la fonction sujet. L'attention est ainsi attirée sur une difficulté évidente du système qui va conduire à sa transformation. Désormais nous écririons ici:

Qu'est-ce qui fait l'oiseau ? C'est le plumage.

Nous avons ainsi produit une locution pronominale interrogative complexe qui assure le double marquage sémantique et fonctionnel ;

<i>qui est-ce qui</i> (animé sujet)	<i>qui est-ce que</i> (animé compl.)
<i>qu'est-ce qui</i> (non-animé sujet)	<i>qu'est-ce que</i> (non-animé compl.)

Dans ces locutions, le premier élément *qui/que* marque l'opposition sémantique animé/non animé: le second élément *qui /que* marque, lui, l'opposition fonctionnelle sujet/complément. On obtient ainsi des outils fiables, qui annoncent clairement le représenté.

Lors du passage à l'interrogation indirecte, les équivoques précédentes ont moins lieu d'être: *qui* reste inchangé, mais *que* devient *ce que*:

Que voulez-vous ?

Je vous demande ce que vous voulez.

Retenons bien que la locution pronominale interrogative *ce que* forme un tout indissociable, utilisable seulement dans l'interrogation indirecte, et assurant en même temps la subordination d'une proposition complétive.

La présentation normative de M. Grevisse et A. Goose¹³

Les pronoms interrogatifs s'emploient au lieu d'un nom au sujet duquel le locuteur demande une information, notamment quant à l'identité.

Qui donc es-tu, morne et pâle visage / (...) ?

Que me veux-tu, triste oiseau de passage ? (Musset)

Dans le cas de combien, la question porte sur le nombre.

Combien êtes-vous ?

Comme il n'est pas possible de faire porter l'interrogation directement sur le verbe prédicat lui-même, on utilise un pronom interrogatif neutre et le verbe faire, qui est apte à remplacer n'importe quel verbe.

Que fait Marie ? Elle dort.

Remarque : *Combien* peut s'employer aussi comme pronom exclamatif nominal («combien de personnes») ou représentant.

Oh ! combien de marins, combien de capitaines (...) Dans ce morne horizon se sont évanouis ! Combien ont disparu, dure et triste fortune ! (Hugo)

¹³ M. Grevisse et A. Goose, 1995.

Formes des pronoms interrogatifs.

Les pronoms interrogatifs ont les mêmes formes que les pronoms relatifs: *qui, que, quoi, lequel*.

Cependant, *dont* n'est jamais interrogatif, et *où*, à cause de sa fonction de complément adverbial, est habituellement rangé parmi les adverbes, avec *pourquoi, quand* et *comment*.

Combien, comme les autres adverbes de degré, peut avoir les fonctions d'un nom (sujet, attribut, objet direct), et on est fondé à y voir un pronom interrogatif, soit un nominal équivalant à « combien de personnes » ou à « quelle somme d'argent »:

Combien savent résister à la médisance ?

Combien êtes-vous ?

Combien prends-tu pour le voyage ?

— soit un représentant, qui peut concerner des personnes ou des choses.

Parmi vos timbres, combien ont vraiment de la valeur ?

Comme objet direct ou comme sujet réel, *combien* représentant doit s'appuyer sur le pronom *en*:

Combien en avez-vous mangé ?

Combien en faut-il ?

Dans l'interrogation indirecte, on emploie *ce que, ce qui* pour interroger sur les choses: dans l'interrogation directe, les formes *qui. que. quoi,*

lequel placées en tête de la phrase peuvent être renforcées par *est-ce qui* si le pronom est sujet, par *est-ce que* si le pronom a une autre fonction. Cet usage, qui est tout à fait courant dans la langue parlée, n'est pas exclu dans la langue littéraire, surtout pour renforcer *qui* et *que*.

La forme renforcée est parfois la seule possible:

La langue parlée familière connaît des tours avec un double renforcement :

Qu'est-ce que c'est que tu vas faire ?

Genre et nombre des pronoms interrogatifs

a) Les formes *qui*, *que*, *quoi* s'opposent en ceci que la première concerne des personnes et que les deux autres, qu'on appelle pour cela neutres, concernent des choses. *Qui*, *que*, *quoi* ne portent pas la marque du nombre et du genre. Les mots qui s'accordent avec *qui* se mettent le plus souvent au masculin singulier. Mais le contexte ou la situation peuvent imposer le féminin ou le pluriel.

Quelles idiotes — Qui est idiote ? Ma sœur, ma mère, ma nièce ? (Giraudoux)

Je ne saurais vous dire qui sont les plus vilains (Sartre)

Les mots qui s'accordent avec *que* ou *quoi* se mettent au masculin singulier.

Qu'as-tu mangé ?

Quoi de neuf ?

b) Les deux éléments de *lequel* varient en genre et en nombre, d'après l'antécédent ou d'après le contexte.

De ces deux tableaux, lequel préfères-tu ?

De ces deux peintures, laquelle préfères-tu ?

De tout ces tableaux, lesquels préfères-tu ?

Laquelle de ces deux peintures préfères-tu ?

En outre, l'article défini contenu dans lequel se contracte comme il a été dit plus haut.

Auquel, auxquels, auxquelles penses-tu ?

Duquel le souviens-tu ?

c) Les mots qui s'accordent avec *combien* se mettent au masculin singulier quand le sens est « quelle somme d'argent ».

Combien as-tu dépensé aujourd'hui ?

Sinon, ils se mettent au pluriel. Comme nominal, *combien* est généralement un masculin (le féminin étant possible s'il s'agit manifestement de femmes) ; comme représentant, il a le genre de son antécédent.

Combien sont vraiment satisfaits de leur sort ?

Ces robes sont démodées: combien ont été achetées en solde ?

Place du pronom interrogatif

Dans la langue soutenue, le pronom interrogatif est en tête de la phrase (ou de la proposition, dans l'interrogation indirecte), sauf s'il est complément d'un syntagme prépositionnel (lequel se met au début de la phrase ou de la proposition).

Qui cherches-tu ?

Je demande qui tu cherches.

À l'intention de qui as-tu fait cela ?

Je demande à l'intention de qui tu as fait cela.

Dans la langue parlée familière, les pronoms interrogatifs *qui*, *quoi*, *lequel*, *combien* ont souvent la place qu'aurait le nom dans une phrase déclarative.

Elle cherche quoi ?

Tu en veux combien ?

C'est nécessairement le cas d'un des pronoms interrogatifs, quand une phrase contient plusieurs pronoms interrogatifs ayant des fonctions différentes:

Qui pense à quoi ? (H. Bazin)

Qui interroge sur les personnes, tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Il peut être sujet, attribut ou complément (de verbe, de nom, etc.).

Qui vient ?

Qui es-tu ?

Qui cherches-tu ?

A qui paries-tu ?

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. (Proverbe)

Que et *quoi* interrogent sur les choses.

a) Dans l'interrogation directe, *que* est sujet réel, attribut ou complément essentiel direct de verbe (objet ou autre), tandis que *quoi* est complément prépositionnel (de verbe, de nom, etc.).

Que reste-t-il ?

Que deviendrai-je ?

Qu'as-tu fait ?

Que coûte cet objet ?

À quoi penses-tu ?

Contre quoi a-t-il posé l'échelle ?

Quoi est substitué à *que* si l'interrogatif neutre n'est pas en tête (langue familière) et dans les phrases interrogatives non verbales.

Elle ta répondu quoi ?

Quoi de plus beau ?

Quand le prédicat est un infinitif, *que* et, plus rarement, *quoi* sont possibles comme attribut et comme complément d'objet direct:

Que devenir ? — Que faire ? — Quoi devenir ? — Mais quoi vous raconter ?
(Saint-Exupéry)

Comme interrogatif sujet neutre, on se sert ordinairement de *qu'est-ce qui*.

Qu'est-ce qui est plus résistant que l'acier ?

b) Dans l'interrogation indirecte, *quoi* sert de complément prépositionnel. Par analogie avec la construction de la proposition relative, on emploie *ce qui* comme sujet, *ce que* comme sujet réel, comme attribut et comme complément d'objet direct.

Il lui a demandé à quoi elle passait son temps.

Je lui ai demandé ce qui l'intéressait, ... ce qu'il lui fallait, ... ce qu'elle était devenue. ... ce qu'elle cherchait.

Si le verbe est à l'infinitif, après *savoir*, on a le choix entre *que* et *quoi* comme attribut ou comme complément d'objet direct.

Je ne savais que répondre. (Chateaubriand)

Je n'aurais pas su quoi répondre. (H. Bosco)

Remarquons l'expression *n'avoir que faire de* «n'avoir pas besoin de»:

Nous n'avons que faire d'un collaborateur si peu efficace.

Lequel se dit des personnes ou des choses. Il peut remplir toutes les fonctions tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Il est toujours représentant. L'antécédent peut se trouver dans le complément de *lequel*.

Je t'offre une de mes robes: laquelle te plaît le plus ?

Voici deux robes: laquelle préfères-tu ? ... dis-moi laquelle tu préfères.

Laquelle de ces deux robes préfères-tu ?

Exercices

Interrogatifs et relatifs

Distinguez les pronoms interrogatifs d'avec les pronoms relatifs et justifiez votre réponse.

1. Qui pourrait compter les étoiles qui brillent au firmament ou les grains de sable que la mer roule sur le rivage ?
2. De quoi demain sera-t-il fait ?
3. Je ne sais plus que faire.
4. Quoi de plus changeant que l'opinion publique ? quoi de plus instable que les faveurs qu'elle accorde ?
5. Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? (Racine.)
6. Voilà bien des opinions ; auxquelles nous arrêter ?
7. Joies du sport, joies de la musique: dites-moi desquelles vous êtes amateur.

Renforcement de l'interrogation

Renforcez au moyen de « est-ce qui » ou de « est-ce que » les pronoms interrogatifs.

1. Que me dites-vous là ?
2. Qui vous a appris cette nouvelle ?
3. De quoi parlez-vous ?
4. Par quoi commencerons-nous ?
5. De ces deux livres lequel choisissez-vous ?
6. A qui dois-je m'adresser ?

Les interrogatifs en question(s)

Dans cet extrait de sa fameuse Syntaxe Latine (1994 : 49-50), C. Touratier insiste sur une dimension particulière dans l'étude des pronoms interrogatifs. Laquelle et pourquoi ? Que dit-il à propos de l'équivalence paradigmatique de ces pronoms ?

Les pronoms ou « adjectifs » interrogatifs ont la propriété de créer un type d'énoncé particulier, appelé énoncé interrogatif. Cet énoncé est une phrase syntaxiquement complète qui « n'exprime pas une proposition complète » (Searle, 1972, 70), mais demande ou plutôt impose à l'interlocuteur de fournir l'information complémentaire qui permettrait d'avoir une proposition logique complète. Alors que la tradition grammaticale voit, depuis les grammaires dites générales, l'interrogation uniquement du point de vue de la pensée logique ou psychologique, en la définissant comme « le mouvement de notre âme, par lequel nous souhaitons savoir quelque chose » (Arnault et Lancelot. 1969. 102), les grammairiens latins semblent avoir

mis l'accent sur le statut interactif de l'interrogation en faisant entrer la réponse dans la définition même de l'interrogation (cf. Hoff 1979, 8-10). Les morphèmes interrogatifs ont certes une valeur sémantique propre, mais leur véritable spécificité est essentiellement pragmatique ou énonciative. Au point de vue sémantique, ils présupposent l'existence d'une réalité qu'ils désignent ou contribuent à désigner, suivant qu'il s'agit d'un pronom ou d'un prétendu adjectif, mais que le locuteur, par ignorance, est incapable d'identifier. Quand je dis: *Qui parte?*, «je sais bien, explique Tesnière (1965, 193), qu'il y a quelqu'un qui parle, et que, par conséquent, il y a un nucléus de prime actant, mais j'ignore si ce nucléus doit être affecté à *Alfred*, ou à *Albert* ou à *Antoine*. Le contenu du nucléus est donc pour moi une énigme et c'est sur ce point que porte mon interrogation». Il y a donc de la part du locuteur à la fois ignorance et présupposition (cf. Ducrot 1972, 90). Mais au point de vue pragmatique, les constituants interrogatifs ont «le pouvoir (exorbitant) d'obliger le destinataire à continuer le discours» (Ducrot 1972, 4), et en même temps d'orienter cette continuation du discours. L'interrogation se distingue en effet de la simple expression d'une incertitude ou d'une ignorance en ce qu'elle met l'interlocuteur devant le choix ou de répondre, fût-ce par un aveu d'ignorance, ou de commettre un acte estampillé comme impoli» (Ducrot 1972, 79). Et en même temps, «en obligeant le questionné à choisir une des réponses que la question admet, <elle> l'oblige du même coup à prendre à son compte les présupposés de la question» (Ducrot 1972, 93).

[...]

Il n'est peut-être pas utile de rouvrir le vieux débat entre les grammairiens pour savoir si l'interrogatif est un *pronom* ou plutôt, comme le pensait Priscien, un *nomen* (cf. Hoff, 1979, 13). Il est évident qu'il n'est pas un pronom, si on entend par là le substitut anaphorique d'un SN du contexte;

mais il est non moins évident qu'il peut appartenir au paradigme du SN (et non du N), particularité qu'on peut désigner à l'aide de l'expression «SN synthétique» ou à l'aide de l'étiquette de ProSN.

Sixième chapitre: pronoms relatifs

Indépendamment des approfondissements que nous aurons l'occasion de produire en master, nous pouvons aborder la question des pronoms relatifs de manière sommaire et simplifiée. Et ce bien que ce chapitre soit un chapitre majeur en linguistique française.

Un pronom au double statut

Une fois n'est pas coutume: les grammairiens de toutes les écoles s'entendent sur un point, le double rôle du pronom relatif. La Grammaire de Port-Royal (Amauld et Lancelot 1660-1830-1969:52) commente longuement « les deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre ». On a retrouvé la même idée chez Girault-Duvivier, dans la première moitié du XIXe siècle. Les linguistes modernes ne l'ont pas abandonnée. Tesnière (1959:560-561) analyse le pronom relatif comme « un mot de nature double, composé de deux éléments syntaxiques fondus ensemble: [...] l'élément translatif proprement dit, celui qui confère à la subordonnée la valeur d'adjectif [...] et] un anaphorique ». Autres termes, même conclusion chez les fonctionnalistes de l'école d'A. Martinet: « Le pronom relatif, écrit Leguil (1982:131) reprenant une phrase de Mounin (1974:286), est en fait un amalgame entre un pronom qui représente l'antécédent et une conjonction qui marque la subordination du syntagme verbal relatif à l'antécédent ». On pourrait multiplier les cita-

tions. En voici encore une, empruntée cette fois à M. Biraud (1980:3) qui expose clairement la théorie transformationnelle des relatives¹⁴: la dernière des règles de production de la « phrase à relative » est la « réécriture par un pronom relatif de l'ensemble [marqueur de subordination] + pronom anaphorique ».

D'autres, comme Christian Touratier, préféreront parler de proSN extraposé de la proposition. Ainsi tous les avis conduisent à cette apparente lapalissade: le pronom relatif est un pronom-relateur. Comme relateur, il se distingue des autres pronoms par le pouvoir de subordonner la relative à l'antécédent. Comme pronom, il se distingue des autres relateurs par la faculté qu'il a de représenter l'antécédent et d'assumer à sa place une fonction dans la relative.

Si le pronom relatif joue le double rôle qu'on vient de voir, c'est pour satisfaire à deux conditions qui s'imposent à toute proposition relative: étant subordonnée à l'antécédent, elle doit porter la marque de cette subordination; étant un discours sur l'antécédent, elle doit lui donner un représentant, qui remplit une fonction dans ce discours. Le pronom relatif est l'outil qui peut, à lui seul, subordonner et représenter. S'il fait défaut, les deux opérations se trouvent disjointes et sont effectuées par d'autres procédés, chargés d'assurer la jonction entre antécédent et relative.

Le point de vue de L. Tesnière

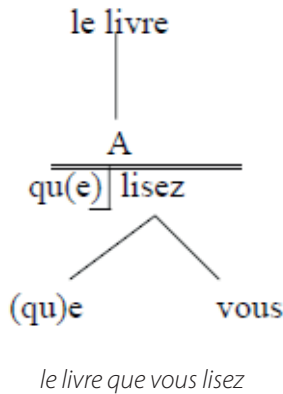
Selon Lucien Tesnière, Le pronom relatif est un outil complexe. Il joue le rôle d'une conjonction de subordination, et en même temps, il est actant

¹⁴ Pour N. Ruwet (1968:212), les relatifs français qui ou que résultent d'une « conversion » de QU + SN: l'élément QU signale « qu'une phrase est subordonnée à une autre », SN est un syntagme nominal.

dans la proposition relative (second actant ou COD dans l'exemple donné). Selon lui, le pronom relatif « réunit en un seul mot deux éléments ».

1. – Un translatif [...] qui doit occuper dans le stemma la place du relatif sous le τ de translation [...]
2. – Un indice personnel [...] qui doit occuper dans le stemma sa place normale de subordonné au substantif [...] ».

Sur le plan sémantique, il y a connexion *anaphorique* entre le pronom relatif et son antécédent, *livre* (à symboliser dans le stemma par un trait pointillé).



On a donc affaire à une translation de type I (verbe) >> A (adjectif) dont le translatif est le pronom relatif lui-même. Comme on le voit, le double statut du pronom est bien représenté sur deux niveaux dans le stemma : (i) un subordonnant (ou conjonction de subordination) et (ii) un proSN anaphorique.

Quelques éclaircissements syntaxiques

Généralités

Nous allons présenter ici les relatives sous un jour qui n'est pas habituel, dans la tradition mais qui est à la fois économique et explicatif. G. Guillaume (1982) estimait que l'ensemble antécédent + relative forme un « nom de discours », ayant les propriétés d'un nom (dans les termes adoptés ici, d'un « syntagme nominal »). Dans l'exemple suivant, « ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon » fonctionne comme un grand syntagme nominal, complément du verbe « admirez-vous », au même titre que le serait un pronom comme « cela »:

- « *Pourquoi admirez-vous tant ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon ?* » (*Pour la Science*, 165,101).
- *Pourquoi admirez-vous cela ?*

Ce grand syntagme pourrait fonctionner seul, à titre d' « énoncé nominal », par exemple dans un titre d'ouvrage ou de film. Il pourrait aussi figurer comme sujet ou complément de tout verbe qui accepte une valence de type « cela »:

- *[ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon] leur plaît, les effraie, est superbe*
- *ils se souviendront de*
ils ont mentionné [ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon],
ils pensent à
il faut vivre avec

Rien dans son fonctionnement de sujet, de complément ou d'énoncé nominal ne le distingue d'un autre syntagme nominal de type « cela »; on peut dire que sa « syntaxe externe » est celle d'un syntagme nominal banal.

Ce qui est particulier, c'est sa « syntaxe interne »: les relations entre ce qu'on appelle « l'antécédent », le « pronom relatif et la construction verbale qui suit.

Notons d'abord que, comme pour les syntagmes nominaux étudiés jusqu'ici, le prédéterminant, « ce » dans notre exemple de départ, porte sur l'ensemble du syntagme; il ne s'agit pas de « ce désastre », ni de « ce désastre écologique », mais bien de:

[ce (désastre écologique qu'est le Grand Canyon)]

comme pour un syntagme qui comporterait, sous la portée du prédéterminant, un complément prépositionnel, un adjectif, ou une particule « ci », « là »:

[ce (désastre écologique de l'Amérique)] [ce (désastre écologique américain)] [(ce désastre écologique-là)].

Cette précision est importante pour comprendre le fonctionnement et la portée de certains prédéterminants qui interviennent dans les relatives. Soit l'exemple:

- *j'aime le temps qu'il fait*

L'analyse par le « grand syntagme nominal » nous fait isoler, sous la portée de « le », l'ensemble « temps qu'il fait »:

- *j'aime [le(temps qu'il fait)]*

Dans cet exemple, on voit que le nom « temps » doit nécessairement être complété par un ou plusieurs éléments. On ne pourrait pas avoir, sans cela:

- *(?) j'aime le temps ni: - (?) il fait le temps.*

Ce nom, prédéterminé par « le », et dans le sens qu'il a ici, exige un adjectif, un complément prépositionnel, ou une relative:

- *j'aime le tempspluvieux, de ce pays, qu'il fait*
- *il fait le temps ...idéal, de l'année dernière, que j'aime, qu'il fait*

Sinon il faudrait changer le prédéterminant et dire:

- *j'aime ce temps.*

L'emploi du prédéterminant est donc solidaire de l'organisation de la « relative ». On trouverait la même solidarité dans un exemple comme:

- *je me souviens de l'air qu'il avait*
- *(?) je me souviens de l'air*
- *(?) il avait l'air,*

ou dans cet exemple cité par Grevisse:

- *« Il devait me regarder à la façon qu'ont les bêtes sauvages de regarder leur gibier » (Céline)*

- * *il devait me regarder à la façon*
- * *les bêtes sauvages ont la façon de regarder leur gibier.*

Selon une analyse encore très répandue, les grammairiens proposaient d'analyser les relatives en supposant deux phrases sous-jacentes, réduites à une seule par l'opération de « relativisation ». Par exemple, dans:

- *l'homme que j'ai rencontré est parti au Japon, les deux phrases sous-jacentes seraient:*
- 1) *j'ai rencontré l'homme*
- 2) *l'homme est parti au Japon*

qui partageraient un même syntagme nominal, « l'homme ». L'opération de « relativisation » consisterait à remplacer la deuxième occurrence de « l'homme » par un pronom relatif, ici « qui ». Cette analyse a l'avantage de bien expliciter les informations contenues dans l'ensemble; mais elle a deux désavantages; d'une part elle n'explique pas le problème du prédéterminant (ici, dans la phrase 1, « j'ai rencontré l'homme », le déterminant « le » est pour le moins bizarre); d'autre part, elle ne rend pas compte du fait que l'on peut avoir un énoncé nominal, « l'homme que j'ai rencontré », qui pourrait fonctionner seul, sans le secours de la deuxième phrase sous-jacente. Pour analyser la structure de la relative, nous ne ferons pas recours à deux phrases sous-jacentes, mais à un dispositif particulier de la construction verbale qui permet d'en comprendre l'organisation interne.

On étudiera en premier les principes généraux du fonctionnement des relatives, en laissant pour une étape suivante l'analyse des formes morphologiques utilisées (pronoms relatifs, etc.).

Premier type: la relative « à antécédent »

- « ils sanctionnent les citoyens qui s'opposent à cette loi ».

Nous découpons ainsi les principaux constituants: la relative dans son entier, constitue une valence du premier verbe:

ils sanctionnent [*les (citoyens qui s'opposent à cette loi)*]
 Verbe 1 valence du verbe 1

Cette relative est considérée comme un grand syntagme nominal, dont on signale les bornes par « SN »:

[*les (citoyens qui s'opposent à cette loi)*]
 SN verbe 2 SN

Dans ce SN, on distingue quatre éléments.

a) *les*: prédéterminant de l'ensemble du syntagme nominal; sa portée s'étend jusqu'à « qui s'opposent à cette loi ». Cette portée indique que l'étendue de l'extension du nom « citoyens » est délimitée: il s'agit de ceux des citoyens qui s'opposent à cette loi, et non de l'ensemble « les citoyens » dans sa totalité; cela correspond à une question comme « quels citoyens ? »; réponse « les citoyens qui... ». C'est ce que la grammaire appelle une « relative déterminative »; en fait, on pourrait parler d'une relative « délimitative », dans la mesure où elle intervient dans la délimitation de l'extension du nom

Le prédéterminant « les » pourrait ne pas porter sur l'ensemble, mais seulement sur le nom « citoyens »; la relative serait alors « détachée »:

ils sanctionnent [les (citoyens)] qui s'opposent à cette loi,

comme dans les exemples suivants:

ils sanctionnent les citoyens, voyez-vous, qui s'opposent à cette loi

ils sanctionnent les citoyens là, qui s'opposent à cette loi

ils sanctionnent ces citoyens-là, qui s'opposent à cette loi.

Il s'agit alors de l'ensemble « les citoyens »; la relative apporte une spécification, mais cette spécification ne participe pas à la délimitation d'extension du nom; si l'on pose la question « quels citoyens ? », la réponse serait: « les citoyens, en général; et ils s'opposent tous à cette loi . C'est ce que les grammairiens appellent « la relative apposée » (parfois « explicative »). Il serait évidemment impossible de détacher la relative dans un exemple comme :

*j'aime temps qu'il fait : *j'aime le temps, qu'il fait*

dans la mesure où une délimitation est ici indispensable. En revanche, avec un nom propre, ou avec un pronom comme « celui-là », la relative est nécessairement détachée:

j'aime Paris, qui est une ville superbe

je préfère celui-là, qui rendra plus de service.

b) citoyens: c'est la tête nominale du syntagme; la grammaire scolaire la nomme « antécédent ». Ici la tête nominale est un lexème. Une relative peut fonctionner sans cette tête nominale lexicale. C'est ce qui se passe dans:

ils sanctionnent ceux qui s'opposent à cette loi;

nous avons présenté les syntagmes tels que « ceux qui s'opposent à cette loi » comme des syntagmes sans tête nominale; on a le même phénomène avec des tournures en « un qui... »:

- *vous tombez sur un qui est presque fait (oral, Roque 26,11).*

(La grammaire scolaire traite « ceux » et « un » comme des antécédents qui sont des pronoms, ce qui n'est pas tout à fait satisfaisant: « ceux » ne forme pas un pronom à lui tout seul).

Dans les emplois parfois appelés « relatifs neutres », comme « ce à quoi... »:

- *expliquez-moi ce à quoi je m'engage*

il y a régulièrement absence de tête nominale. Ici aussi la grammaire scolaire considère « ce » comme un pronom qui joue le rôle d'antécédent; nous l'analysons comme le prédéterminant d'un syntagme sans tête nominale.

c) qui: la grammaire scolaire parle d'un pronom relatif, qui exerce une fonction dans le verbe de la relative, ici la fonction « sujet » du verbe « s'opposent ». Nous verrons plus loin que les choses ne sont pas aussi simples, et que tous les «qui» ne sont pas à proprement parler des pronoms. La linguistique contemporaine désigne ce type d'élément comme « élément QU- » ou « mot QU- ».

d) s'opposent à cette loi: construction verbale de la relative dont la valence sujet est « relativisée » et placée en tête. S'il s'agissait d'une valence complément, celle-ci serait également placée en tête, car c'est une des caractéristique essentielle de la structure relative:

les citoyens que cette loi pénalise	: valence de type « le »
les citoyens à qui cette loi porte tort	: valence de type « leur »
les citoyens dont la loi se préoccupe	: valence de type « d'eux »
les citoyens auxquels la loi s'intéresse	: valence de type « y », « à eux »

Deuxième type: la relative sans antécédent.

ils seront sans pitié pour qui s'oppose à cette loi

ils seront sans pitié pour [qui s'oppose à cette loi]

SN

SN

Le syntagme nominal « qui s'oppose à cette loi », dans son entier, est complément du verbe « ils seront sans pitié pour », au même titre que le serait un pronom comme « eux »: « ils seront sans pitié pour eux ». A l'intérieur de ce syntagme nominal, les éléments distingués dans le type précédent: prédéterminant, tête nominale et élément QU- sont confondus en une seule forme « qui ». « Qui » est un pronom, et joue le rôle de sujet du verbe de la relative.

La grammaire scolaire nomme cette tournure « relative sans antécédent »; certains auteurs proposent de la ramener au type précédent en restituant un antécédent qui aurait été effacé par ellipse: « ils seront sans pitié pour ceux qui s'opposent à cette loi ». L'analyse par ellipse ne paraît pas très

satisfaisante; le pronom « qui » de la relative sans antécédent est un pronom affecté du trait [+ humain], qui implique nécessairement un singulier générique; il n'est pas l'équivalent de « ceux qui »; on le voit bien si on considère l'exemple suivant:

ils s'abonnent aux périodiques qui paraissent tous les mois
ils s'abonnent à ceux qui paraissent tous les mois.

Il est impossible d'appliquer une analyse « par ellipse », et de passer à:

** ils s'abonnent à qui paraissent tous les mois.*

Les relatives sans antécédent sont toujours des syntagmes fondés sur un pronom, affecté d'un trait sémantique; qui: [+ humain]; préposition + quoi: [-humain] ; où: locatif:

- *Prêtez-moi un peu d'argent, sans quoi je ne pourrai payer le taxi (Grevisse)*
- *ils sont quinze où on était deux (oral, FC 01/87)*
- *qu'est-ce que c'est un trottoir – c'est où passent les piétons (oral, FLE Amato 9,6).*

Comme d'autres constituants de la structure nominale, les constructions relatives ont la propriété d'être récursives:

- *je retenais Françoise, qui retenait Paul, qui rattrapait sa petite sœur, qui avait enjambé la fenêtre.*

Voici un exemple de R. Desnos:

*« Maudit
soit le père de l'épouse
du forgeron qui forgea le fer de la cognée
avec laquelle le bûcheron abattit le chêne
dans lequel on sculpta le lit
où fut engendré l'arrière grand-père
de l'homme qui conduisit la voiture
dans laquelle ta mère
rencontra ton père ! » (Corps et biens).*

Comme tous les constituants, les relatives peuvent être énumérées en liste:

- *on engraisait deux cochons qu'on gardait et puis après qu'on tuait (oral, Bouzah 16,128).*

En ce cas, la liste est constituée par deux spécifications qui s'adjoignent au même nom:

*on engraisait deux cochons qu'on gardait
qu'on tuait.*

Les relatives peuvent entrer dans des listes où figurent d'autres déterminations nominales, comme des adjectifs ou des compléments prépositionnels:

- *il y avait là une personne entêtée furieuse en colère qui criait très fort*

*une personne entêtée,
furieuse,
en colère
qui criait très fort*

Le mode du verbe dans la relative

Les grammairiens ont toujours été intéressés par le fait que la relative peut avoir, avec des nuances de sens appréciables, soit l'indicatif, soit le subjonctif. Les environnements qui favorisent le subjonctif sont les suivants:

- un antécédent superlatif, ou comportant « le seul, le premier, l'unique »:

« Il y avait à la maison un âne, le meilleur âne que j'aie jamais connu » (G. Sand, Bonnard 119)

c'est le seul endroit que je connaisse qui puisse me donner cette possibilité (oral, Nacer9,13)

- un antécédent négatif ou indéfini:

« Je vous emmènerai quelque part où personne ne vous connaisse » (Aragon)

« Depuis six ans je n'ai trouvé personne avec qui je puisse échanger mes pensées » (Mérimée)

- un verbe régissant le syntagme nominal du type « chercher, demander, désirer, préférer »:

« Restait à chercher un bonheur qui me fût propre » (J.-J. Rousseau, Bonnard 119)

- une modalité négative ou interrogative dans le verbe régissant:

a-t-il trouvé une maison qui lui plaise ? – il n'a pas trouvé une maison qui lui plaise

- un verbe comme « devoir, pouvoir » sur le verbe régissant :

« Pierre devra opérer avec une méthode qui me satisfasse » (Arrivé, 609)

- un subjonctif ou un conditionnel dans le verbe régissant:

« Pierre apprécierait une viande qui soit bien cuite » (Arrivé).

On observe que, dans tous les où la relative contient un subjonctif, l'ensemble du syntagme nominal a une référence « opaque ». La différence entre:

- *je cherche un Vénézuélien qui a des yeux verts et:*
- *je cherche un Vénézuélien qui ait des yeux verts*

c'est que, dans le deuxième cas, le référent de « un Vénézuélien... » n'est pas asserté. Le caractère « opaque » du référent est un cryptotype; il n'est pas localisé sur un morphème particulier, on peut le cerner sur plusieurs points, différents aussi bien lexicaux que non lexicaux, tant dans le syntagme régi que dans le verbe régissant.

IV. Exercices

Fonction des relatives

Dans les exemples suivants, délimitez les syntagmes nominaux qui constituent des relatives; classez-les selon la fonction qu'ils exercent auprès du verbe recteur (type « il, le, lui, y, cela »), etc.

1. au CM2 de La Bricarde ceux qui iront iront jusqu'au Bac (oral, Guib 13,9)
2. ça fait des brûlures qui sont profondes (oral, Coste, 8,16)
3. on s'inscrit donc à des clubs qui vont nous permettre de faire des parties (oral, Billy29)
4. vous avez de la chance vous tombez sur un qui est qui est presque fait (oral, Roque 26,11)
5. ça il aurait fallu qu'elle enregistre ce qu'il m'avait dit (oral, Alb 1,4,9)
6. « La femme à qui la nationalité française a été attribuée au titre de nationalité d'origine et qui l'a perdue, pour avoir acquis [...] la nationalité étrangère de son mari, pourra réclamer la qualité de française par déclaration »(Code civil 13)
7. « J'ai cherché de vous dire comment je devins qui je suis » (Gide, Grevisse)
8. « Le vendeur est tenu d'expliquer clairement ce à quoi il s'oblige » (Code civil 613)
9. « Tous ceux auxquels la loi ne l'interdit pas peuvent acheter ou vendre » (Code civil 609).

Le mode dans les relatives

Expliquez le choix du mode dans la relative et dites dans quels cas un contraste entre indicatif et subjonctif est possible.

1. « Il y avait à la maison un âne, le meilleur âne que j'aie jamais connu »
(G. Sand, Bonnard 119)
2. c'est le seul endroit que je connaisse qui puisse me donner cette possibilité (oral, Nacer 9,13)
3. « Je vous emmènerai quelque part où personne ne vous connaisse »
(Aragon)
4. « Depuis six ans je n'ai trouvé personne avec qui je puisse échanger mes pensées » (Mérimée)
5. « Restait à chercher un bonheur qui me fût propre » (J.-J. Rousseau, Bonnard 119)
6. a-t-il trouvé une maison qui lui plaise ? – il n'a pas trouvé une maison qui lui plaise
7. « Pierre devra opérer avec une méthode qui me satisfasse » (Arrivé, 609)
8. « Pierre apprécierait une viande qui soit bien cuite » (Arrivé)
9. « Il suffisait d'un chef qui se mît à la tête de ces fanatiques et qui leur criât « frappez! », pour qu'ils courussent égorger » (Mérimée)
10. « Il n'avait aucun guide qui l'aidât à sortir du boubier » (Rolland)
11. je n'ai pas de personnel qui puisse faire ça (oral, CX 87)
12. « Dis-moi ce qu'elle nous apporte, qui vaille une brouille avec les Grecs » (Giraudoux)

13. « Mon père cherchait de l'œil un sentier qui menait à l'une de ces maisons » (Lamartine, Bonnard)
14. « Notre mère Eve est la première qui a péché » (Bossuet, Bonnard)
15. « Les Egyptiens se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels » (Bossuet)
16. j'ai choisi l'anglais «TTT1»1 c'est les seules langues que je connaisse (oral, Nacer 3,8)
17. j'arrive pas à – comment dirai-je – à avoir une activité qui m'est propre – avoir un créneau euh dans la où je puisse me retrouver moi-même en faisant une activité ou un loisir quelconque (oral, Berthod, 7,11).

Analyse interne et externe des relatives

Dans les exemples suivants, dites quelle est la fonction de la relative par rapport au verbe recteur (analyse externe); à l'intérieur de la relative, faites une analyse en fonctions (analyse interne).

1. moi je tenais Françoise qui tenait le parapluie (oral, Gai 2,3)
2. « Je sais où va toute chose » (Arnault, Bonnard)
3. « On dirait qu'elle craint de plaire à qui lui parle » (Stendhal, Bonnard)
4. elle écrivait beaucoup de vers par exemple dans lesquels je n'étais pas beaucoup (oral, Haez 109,106)
5. « Nous n'avions aucun médecin qui nous inspirât confiance » (G. Sand, Bonnard)

6. Eliette c'est ma compagne c'est disons celle avec qui j'ai partagé les moments les plus durs (oral, Lorg. K41,10)
7. « Marivaux a donné son nom à quelque chose à quoi il n'a jamais pensé » (E. Jaloux, Bonnard)
8. « A qui est au lit, on n'offre pas une chaise » (H. Michaux, Plis 22)
9. l'instituteur qui me voyait quand même capable a conseillé à mes parents de me mettre à l'école supérieure (oral, Sola 3,6).

Le mode dans les relatives

Faites l'analyse sous forme de stemmas (Tesnière) des grands syntagmes nominaux, c'est-à-dire regroupant l'antécédent et la subordonnée relative, des phrases 1. et 5. de l'exercice 3. de cette section.

Conclusion

Au terme de ce parcours sur le territoire grammatical des pronoms, nous espérons avoir su brosse avec succès les enjeux d'une approche descriptive de notre objet d'étude. Nous espérons aussi, à travers ce *prétexte* grammatical, avoir permis aux étudiants un retour à une analyse peut-être plus intuitive en réveillant leur capacité d'observation. Et puis, l'application de règles n'est-elle pas qu'une sempiternelle chasse à l'exception ?

Toutefois il va de soi, et nous terminerons là-dessus, que la grammaire scolaire ou normative demeure une base qui doit absolument être maîtrisée : c'est en effet le pré-requis à une critique aboutie et fructueuse des principes qui la guide.

Sur la base du succès du présent manuel, une suite abordant d'autres thèmes grammaticaux pourra éventuellement voir le jour.

Bibliographie indicative

- AUGER J., 1994, *Colloquial French: A Morphological Analysis*, Thèse de Doctorat, University of Pennsylvania.
- BARTSCH R., 1987, *Norms of language – Theoretical and practical aspects*, Longman.
- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J. & VALLI A., *Syntaxe du français moderne – Cours 2001-2002*, plaquette non publiée.
- BLOOMFIELD L., 1933, *Language*, New York, Henry Holt.
- CHERVEL A., 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHERVEL A., 2008, « Réformer l'ortographe pour mieux l'enseigner » in *Le Monde 2* du 05/12/08, entretien réalisé par M. Kremer.
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVE M., PEYARD J., 1964, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- COUQUAUX D., 1986, « Les pronoms faibles sujets comme groupes nominaux » in *La grammaire modulaire*, M. Ronat et D. Couquaux (directeurs), Paris, Minuit.
- CUSIMANO C. (2010) *Cahier pratique de syntaxe française*. Brno, Presses de l'université Masaryk de Brno.
- CUSIMANO C. (2011) « En finir avec les faux sujets syntaxiques ? », dans *Echo des Etudes Romanes Volume VIII/Numéro II*, Česke Budejovice.
- DUCROT O. et TODOROV T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.

- CREISSELS D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DENIS D. et SANCIER-CHÂTEAU A. , *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 (1ère édition).
- DUBOIS J., DUBOIS-CHARLIER F., 1970, *Éléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse.
- FLAUX N. , 2008, « Les pronoms indéfinis en français: une classe à (re)définir », *Travaux de linguistique*, 2008/1 n° 56, pp. 7-46.
- FLØTTUM K., JONASSON K. et NORÉN C., 2008, *On – pronom à facettes*, Paris, Duculot.
- GREVISSE M., 1982, *Le français correct*, Paris-Gembloux, Duculot.
- GREVISSE M. & GOOSE A., 1995, *Nouvelle grammaire du français*, Louvain-la-Neuve, De Boeck – Duculot.
- HEINZ M., 2003, *Le possessif en français. Aspects sémantiques et pragmatiques*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- LYONS J., 1977, *Semantics*, Cambridge, Cambridge U.P.
- MAINGUENEAU D., 1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D. et PHILIPPE G. (2000) *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MILLER P. & MONACHESI P., 2001, « Les pronoms clitiques dans les langues romanes », in D. Godard (éd), *Langues Romanes, problèmes de la phrase simple*, CNRS Editions, pp. 67-123
- PINCHON J. 1986, *Morphosyntaxe du français. Etude de cas*, Paris, Hachette.
- POPIN J., 1993, *Précis de grammaire fonctionnelle du français. Tome I : Morphosyntaxe*, Paris, Nathan.

- POTTIER B., 1970, « Le domaine de l'ethnolinguistique » *Langages*, 5e année, n° 18 « L'ethnolinguistique ».
- SWIGGERS P., 1991, « Grammaticographie », in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, sous la direction de G. Holtus, M. Metzeltin et Ch. Schmitt, Niemeyer, Tübingen,
- TESNIÈRE L., 1966, *Éléments de syntaxe structurale*, 1^{ère} éd.: 1959, Paris, Klincksieck.
- TOURATIER C., 1980, *La relative, Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- TOURATIER C., 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- TOURATIER C., 2005, *Analyse et théorie syntaxique*, Collection Langues et langage du Cercle linguistique d'Aix.
- WILMET M., 1997, *Grammaire critique du Français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Grammaire descriptive du français

Tome 1 – Pronoms

Christophe Cusimano

Vydala Masarykova univerzita v roce 2013

1. vydání, 2013

Sazba: Ing. Vladislav Pokorný – LITERA, Tábor 43a, 612 00 Brno

ISBN 978-80-210-6459-1